

La Biélorussie de Loukachenko, dernière dictature d'Europe  
À propos de Brian Bennett, *The Last Dictatorship in Europe. Belarus under Lukashenko*, Londres, Hurst & Company, 2011, XIV + 358 p., chronologie, bibliographie, index ; Valeri Karbalevitch, *Le satrape de Biélorussie. Alexandre Loukachenko, dernier tyran d'Europe*, Paris, François Bourin Éditeur, 2012 (Les moutons noirs), 442 p. ; et Andrew Wilson, *Belarus. The Last European Dictatorship*, New Haven, Yale University Press, 2011, 304 p.

**Ronan Hervouet**

DANS **REVUE FRANÇAISE DE SCIENCE POLITIQUE** 2013/3-4 Vol.63 , PAGES IV À IV  
ÉDITIONS **PRESSES DE SCIENCES PO**

ISSN 0035-2950

ISBN 9782724633238

DOI 10.3917/rfsp.633.0679d

Date de mise en ligne : 25/10/2013

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-francaise-de-science-politique-2013-3-page-IV?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...  
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



**Distribution électronique Cairn.info pour Presses de Sciences Po.**

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur [cairn.info/copyright](http://cairn.info/copyright).

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

LECTURES

CRITIQUES

---

---

*Lost in Speculation.*

Les modes d'existence de Bruno Latour<sup>1</sup>

Le dernier livre de Bruno Latour peut passer pour un objet curieux, autant dans son positionnement que dans son contenu. Il a d'abord l'ambition d'être plus qu'un livre. Les lecteurs sont, en effet, invités à se reporter conjointement à un site Internet<sup>2</sup>, censé donner accès à un « livre augmenté » ainsi que les moyens de contribuer eux-mêmes à la réflexion proposée. L'époque étant aux démarches collaboratives et contributives, l'ambition affichée est ainsi de pouvoir associer les lecteurs à l'enquête (s'ils ne finissent pas noyés dans les circonvolutions de l'argumentation, comme on le verra). Pour partie, le livre est le prolongement d'un autre plus ancien qui, dans une forme de provocation, avait été intitulé *Nous n'avons jamais été modernes. Essai d'anthropologie symétrique* (1991). Il est même censé en constituer la réponse, la version « positive », en présentant ce que « nous » avons alors été, à défaut d'avoir été modernes, en d'autres termes en repérant les valeurs qui sont désormais présumées constituer l'héritage collectif des derniers siècles. Le lecteur habitué aux écrits de B. Latour retrouvera la part maintenant récurrente de mise en scène personnelle, consistant notamment à expliquer, à lui lecteur naïf, que le monde entier a été jusque-là dans l'erreur et

l'obscurité et qu'il se charge d'apporter la lumière nécessaire.

L'ouvrage a une ambition systématique, notamment par l'étendue qu'il prétend couvrir, et apparaît présenté comme un travail d'anthropologie philosophique. Comme l'indique le sous-titre, il s'agit en effet d'une « anthropologie des Modernes », plus précisément d'une étude de ce par quoi les « Modernes » auraient été obsédés. L'orientation ontologique de ce travail donne à l'argumentation des accents métaphysiques, qui ne sont pas sans rejoindre une espèce d'effet de mode diffus dans certaines communautés philosophiques qui peuvent maintenant, grâce à Internet, discuter de manière transnationale. Le lecteur est convié à accompagner l'enquête d'une anthropologue et à suivre ses perplexités et découvertes. Il devra s'accrocher au moins autant que cette enquêtrice fictive pour pénétrer une argumentation à la fois touffue et tortueuse. Le lecteur un peu déboussolé ne pourra d'ailleurs pas s'appuyer sur ce qui peut aider habituellement en science sociales, à savoir des notes de bas de page avec des références ou une bibliographie indiquant les points d'appui de l'auteur. Était-il censé faire des allers-retours constants entre le livre et le site ? Ce site compagnon l'aidera en fait peu puisqu'il ne semble guère avoir évolué depuis sa mise en ligne et qu'il en est resté, malgré les mois écoulés, à une présentation des grandes orientations de l'enquête.

Domage, car la tendance de l'auteur à enrober ses positions fait qu'on finit souvent par ne plus savoir par quel bout les prendre. L'impression est en effet celle d'une espèce de long exercice intellectuel dans un univers à part. Nombreux sont ainsi les moments où l'on avance dans la lecture en se demandant où l'auteur veut en venir.

---

1. À propos de Bruno Latour, *Enquête sur les modes d'existence. Une anthropologie des Modernes*, Paris, La Découverte, 2012, 498 p.

2. <<http://www.modesofexistence.org/>>.

D'autant qu'on ne peut pas dire qu'un gros effort soit fait pour définir ou expliciter les notions et termes utilisés. Certes, il s'agit d'une enquête sur des « modes d'existence », dont on peut à la limite convenir qu'elle soit sans *a priori* ontologique, mais est-ce pour autant qu'il ne faille rien définir ou situer dans un espace intellectuel (potentiellement controversé, comme l'auteur, promoteur de « cartographies des controverses », est bien placé pour le savoir) ? Quand B. Latour donne l'apparence de critiquer des positions, le lecteur est bien embêté pour savoir à qui ou à quoi il se réfère, ce qui est d'autant plus gênant lorsqu'on est amené à se demander si les supposés porteurs de ces positions existent vraiment. Avec le même aplomb, l'argumentation peut aussi prétendre parler des « Modernes » sans fournir aucun repère temporel. Pour apprendre ce que « nous » sommes ou ne sommes pas (« modernes » ou non), encore faut-il au moins des définitions, des points de référence (temporels, géographiques). Il ne faudra pas compter sur le texte (et guère plus sur le paratexte) pour les avoir. Cette absence de références peut paraître d'autant plus surprenante que la modernité comme sujet de réflexion a rempli des rayonnages entiers. L'auteur fait le choix d'ignorer d'autres types de réflexions plus ou moins récentes qui ont été influentes en la matière (celles d'Hannah Arendt, de Zygmunt Bauman, d'Anthony Giddens, de Jürgen Habermas, d'Alain Touraine pour n'en citer que quelques-unes). Comme s'il était seul à essayer d'aborder ce type de thématique. Bien sûr, il est facile de les écarter en prétendant qu'elles raisonnent à partir de catégories défectueuses. Et pourraient être aussi évoquées les « modernités multiples », pour reprendre un autre champ de recherches prétendant également à un décentrement par rapport à la trajectoire occidentale et à ses expressions culturelles. Les quelques rares appuis évoqués sont ceux relatifs à la notion de « mode d'existence », empruntée au philosophe de l'esthétique Étienne Souriau et au philosophe des techniques Gilbert Simondon. La notion permet à B. Latour de donner un cadre englobant à la lutte contre différents dualismes qu'il poursuit depuis quelques décennies : signe/chose, sujet/objet, nature/culture, matière/esprit, esprit/corps, etc. Là aussi, la notion de mode tend à être traitée comme si elle était évidente et homogène. Elle donne en tout cas à B. Latour les bases d'un métalangage qui va donc lui permettre de comparer des « modes d'existence » et de proposer une forme de pluralisme ontologique. L'intention est

en effet d'accéder à des régimes de vérité tout en préservant leur pluralité. Chacun de ces « modes d'existence » impliquerait des formes de vérité (contribuant à distinguer le vrai et le faux) et, à l'instar des actes de langage, des conditions de félicité spécifiques. Par rapport à ces formes et conditions, il serait ainsi possible d'apprécier les modalités de constitution et d'intervention de toute entité contribuant à composer notre monde. La perspective sous-jacente est aussi celle de la tradition pragmatique, spécialement celle du philosophe américain William James, qui fournit une part des inspirations et qui lui paraît être la théorie politique adéquate pour aborder ces questions.

Si le projet affiché par B. Latour est celui d'une « philosophie empirique », sa réalisation tend souvent ici à se détacher de l'empirie. De longs arguments sont déroulés sans ancrages empiriques. Retour donc à d'anciennes aspirations philosophiques, celles des débuts intellectuels de l'auteur, mais à un niveau d'analyse qui, au-delà de quelques exemples construits pour conforter l'argumentation, se situe loin du monde prétendument décrit. Beaucoup de lecteurs qui croiraient retrouver le Bruno Latour sociologue risquent donc d'être surpris, car l'exercice engagé amène et laisse le plus souvent dans le monde des abstractions, avec d'étonnants accents religieux en plus. Pour ceux qui l'ont suivi depuis quelques années, une large part des idées ne sera pas non plus nouvelle. Ce sont notamment celles qui incitent à réévaluer les distinctions (devenues familières et incapacitantes) entre faits et valeurs, entre science et politique, entre nature et culture, entre sujets et objets. L'ouvrage laisse toutefois l'impression bizarre que la pensée de B. Latour n'est pas allée dans le sens de la simplicité et de la clarté (bon courage pour comprendre le tableau des quinze « modes d'existence » repérés qui est censé synthétiser la réflexion à la fin de l'ouvrage). La lecture donne le sentiment fréquent que les arguments pourraient être formulés de manière bien plus simple, moins alambiquée, moins contournée (ou alors c'est l'orientation ontologique et métaphysique qui veut cela). Pour être sûr de bien comprendre l'auteur, il n'est souvent pas inutile de reprendre aussi ses articles récents, qui s'avèrent de fait généralement plus clairs.

L'entreprise générale est présentée comme un travail de reconstruction, celle du système des valeurs des « Modernes ». Ce dernier ne se réduirait pas à un avènement de la Raison, de surcroît dans sa version occidentale, et il faudrait donc en faire une présentation plus « réaliste ». De

l'histoire qui nous aurait été racontée, il faudrait autrement dit d'abord se départir, car elle serait trop facilement ramenée à celle de la Raison et de ses différents prolongements (scientifiques, organisationnels, économiques, etc.) diffusés par les « Modernes » dans toutes les régions du monde qu'ils auraient explorées, découvertes et occupées. Dans ce mouvement, cette prétention rationalisante aurait surtout eu tendance à scinder le monde, au surplus sur de multiples plans, sur le modèle du sujet, avec son esprit propre, face à quelque chose d'autre, relevant du matériel, du naturel et tendanciellement traité en objet. Avec ce genre de conception, nous est-il expliqué, il deviendrait difficile d'articuler des éléments autant séparés, ce qui effectivement peut paraître problématique lorsqu'un simple regard autour de soi suffit à montrer un monde peuplé de manière croissante par des « hybrides » : « Le but était de s'extraire le plus complètement possible des notions de Nature, de Matière, d'Objet et de Sujet pour donner à l'expérience des différents modes le soin de nous guider » (p. 298).

D'autres « modes d'existence » sont donc à retrouver pour faire réapparaître la pluralité des régimes de vérité que les « Modernes » ont déployés au fur et à mesure. L'enquête doit alors passer par ces lieux centraux qui contribuent à produire les « vérités » orientant les collectivités et qui sont couramment désignés comme relevant de la science, de la technique, du droit, de la politique, etc. Incité à réajuster ses manières de voir le monde, le lecteur devra aussi essayer de se repérer dans des qualificatifs multiples entre lesquels les liens sont difficiles à établir : B. Latour parle non seulement de modes, mais aussi d'institutions, de domaines. Les réseaux mis en avant dans ses travaux antérieurs sont toujours présents (l'auteur précise ainsi d'une autre manière « l'objet de cette enquête : continuer de suivre la multiplicité indéfinie des réseaux mais en qualifiant les manières, chaque fois distinctes, qu'ils ont de s'étendre », p. 60), mais ces réseaux paraissent jouer un rôle réévalué. Ils sont maintenant considérés comme un « mode d'existence » parmi d'autres, celui marquant en l'occurrence la capacité de traverser les « domaines » et de connecter des éléments hétérogènes. Ce qu'il appelle les « domaines » semble être une manière de reprendre la technique, la politique, le droit, l'économie, la morale, vers lesquels B. Latour avait étendu ses réflexions. Si la conception de la science reste dans la perspective des réflexions

antérieures, elle est toutefois davantage envisagée dans l'ouvrage à travers le terme de « référence », qui est censé souligner les multiples médiations et attachements contribuant pour les scientifiques à la solidité des liens avec ce qui les occupe et dont ils parlent dans leur travail.

L'auteur privilégie une ontologie qu'on pourrait qualifier de plate et de relationnelle. Plate parce que, dans sa perspective, le monde ne peut pas être conçu comme s'il s'ordonnait sur plusieurs niveaux (micro et macro) et que, dans les descriptions à faire, aucun être ou « actant » ne peut y avoir un quelconque privilège, une quelconque supériorité intrinsèque (d'où le fréquent recours dans ses écrits à un procédé rhétorique que certains auteurs anglophones comme Ian Bogost ont baptisé « *Latour litanies* », typiquement des petites listes qui permettent de faire suivre et de mettre sur le même plan des personnes, des objets techniques, des animaux, etc.). Relationnelle parce que ce qui est premier pour lui, ce sont les relations, et non des entités (dont il n'est plus possible alors de présupposer une substance ou une identité). Le monde est toujours en train de se faire à travers les agencements hétérogènes, hybrides, formés par des relations évolutives entre des êtres qui sont loin d'être seulement des humains. L'erreur serait de passer par un « méta-répartiteur », quel qu'il soit (Nature, Société, Marché, *a fortiori* avec des majuscules).

Ce vaste changement de perspective doit permettre de sortir des illusions que les « Modernes » ont eux-mêmes entretenues, dans une sorte de conduite paradoxale où ce qu'ils ont fait en pratique n'a pas correspondu à ce qu'ils prétendaient faire. Le « Moderne », c'est celui qui voit les autres comme ceux qui croient, mais sans voir qu'il a lui aussi ses propres croyances. Revenir sur la modernité, c'est donc revenir sur les catégories qui ont été installées avec elle pour ramener les « Modernes » à une position d'humains ordinaires, qui ne pourraient pas se targuer d'une supériorité de la Raison. Les « Modernes » en auraient trop abusé pour affirmer une séparation entre la « culture » et la « nature » ; ils auraient amalgamé la « Science » avec la Raison pour prétendre accéder à l'objectivité et se dégager d'une espèce d'emprise qui leur semblait extérieure. Et s'ils ont certes composé un monde, ce serait par une gigantesque exclusion, en se constituant une « société », mais en faisant comme si cette dernière pouvait s'élever et s'organiser politiquement à l'écart des « non-humains », pourtant en

pratique toujours plus intimement associés. Le lecteur est donc invité à se détacher de « l'écrasante partition entre Objet et Sujet » (p. 188), mais il va lui falloir maintenant se débrouiller avec des « quasi-objets » et des « quasi-sujets ».

D'une manière qui peut paraître plaquée, l'enquête est aussi justifiée par une invocation à Gaïa. Que vient faire cette figure presque mythologique dans l'histoire ? Pour B. Latour, dans une forme de prolongement à peine explicité avec les travaux de James Lovelock sur les fonctionnements autorégulateurs de la biosphère (et probablement sous l'influence de discussion avec la philosophe Isabelle Stengers), « c'est désormais devant Gaïa que nous sommes appelés à comparaître » (p. 15). Gaïa n'est pas un concept facile à utiliser et B. Latour ne semble guère y accorder d'importance, pas plus qu'aux connotations spiritualistes et animistes qu'il tend par là à (ré)introduire dans la question écologique (il ne peut évidemment pas aller jusqu'à parler de notre « mère Nature »). Pour lui, les possibles manifestations vengeresses de Gaïa produisent une situation incontournable, et l'enquête qu'il propose est un travail à la fois anthropologique, philosophique et diplomatique présenté comme nécessaire pour affronter collectivement cette situation, en revenant sur ce qu'ont laissé ceux qui se sont prétendus « modernes » et en signalant une nouvelle tâche, à savoir « écologiser ». Ce serait la grande alternative face à la modernisation : « Entre moderniser ou écologiser, il faut choisir » (p. 19). Ou, comme B. Latour l'ajoute plus loin : « S'il s'agit d'écologiser et non plus de moderniser, il va peut-être devenir possible de faire cohabiter un plus grand nombre de valeurs dans un écosystème un peu plus riche » (p. 23). Reste à établir ce que signifie « écologiser », pour ne pas en rester à des généralités creuses. Malheureusement, ce n'est pas avec ce livre que le lecteur pourra le savoir clairement et il préférera peut-être plutôt se reporter à *Politiques de la nature. Comment faire entrer les sciences en démocratie* (1999), où le thème avait aussi été abordé, mais à l'époque sans directement convoquer Gaïa. S'il s'agissait déjà d'oublier la « nature » comme catégorie conceptuelle et interprétative, la figure de Gaïa vient apparemment plus comme une espèce

de présence tutélaire pour donner les directions dans lesquelles recomposer un monde commun. L'intention semble être d'amener à une nouvelle appréhension des relations des humains à leur planète. Des relations prises de fait dans des institutions qui peuvent aller de la science à la religion, de l'économie à la politique, de la morale au droit. Mais le lecteur appâté devra se référer à d'autres textes plus récents de B. Latour, notamment les *Gifford Lectures* à l'Université d'Édimbourg, pour trouver des clarifications. Cette forme de reprise de l'hypothèse Gaïa peut du reste paraître curieuse de la part de quelqu'un s'évertuant à réfuter ceux qui considèrent trop facilement que le tout est plus que la somme des parties.

Difficile également de voir où il veut en venir quand il traite de politique<sup>1</sup>. Sauf au moins sur un point : quand on s'appelle B. Latour, on doit avoir une position forcément différente et à l'écart de cette « bizarrerie : la science politique » (p. 335). En reprenant les pistes de textes précédents et en renvoyant de manière allusive et codée à l'américain Walter Lippman, un accent important est en fait mis sur la parole politique, dont une fonction essentielle serait d'articuler représentation (le passage de la multitude à l'unité) et obéissance (le retour de l'unité à la multitude) dans une boucle circulaire. Mais pas grand-chose auquel se raccrocher pour saisir les situations et les processus sur lesquels le philosophe anthropologue est censé discourir. La médiation de l'action est censée passer par des « scripts », mais sans que l'on sache bien quel est leur statut, puisqu'ils semblent pouvoir être portés autant par des formes de discours que par des artefacts. S'il cherche lui-même des exemples, le lecteur peut effectivement penser au travail des employés des centres d'appel, mais la perspective de Bruno Latour semble bien plus large (sans lien d'ailleurs avec la littérature sur les conventions et les procédures) et l'on est obligé là aussi de revenir à ses travaux antérieurs.

De même, au fur et à mesure qu'avance cette enquête sur les valeurs des « Modernes », l'absence de définition de la notion de valeur devient de plus en plus gênante, compte tenu là aussi de la vaste quantité de travaux sociologiques qui ont essayé de travailler cette notion. Ces valeurs s'avèrent ainsi traitées à un niveau qui les homogénéise fortement

1. Voir également le débat B. Latour/P. Favre dans la revue : Bruno Latour, « Pour un dialogue entre science politique et *science studies* », *Revue française de science politique*, 58 (4), août 2008, p. 657-678, et Pierre Favre, « Ce que les *science studies* font à la science politique. Réponse à Bruno Latour », *Revue française de science politique*, 58 (5), octobre 2008, p. 817-829.

et qui n'aide pas à comprendre les conditions, pratiques notamment, pour vivre ensemble (comment faire communauté ?). Suivre la présentation des modes était difficile, comprendre leur croisement (puisqu'ils peuvent se croiser) le devient plus encore. D'autant qu'à nouveau, les exemples sont rares. Pas sûr d'ailleurs qu'on soit plus avancé, par exemple pour traiter des effets de la science sur la religion et réciproquement (qu'est-ce qu'un telle perspective apporterait de plus pour comprendre le développement du courant de l'« *intelligent design* » ?). Est-ce que cette construction ontologique aide à penser la fusion du vivant et du machinique ? Il est permis d'en douter.

B. Latour donne peu d'éclairages sur la formation, la reproduction ou l'évolution des « modes d'existence » qu'il prétend repérer. Ces « modes d'existence » ne semblent pas avoir d'historicité. Le flou n'est pas non plus dissipé sur les êtres, les actants, les forces (on ne sait plus comment les appeler) qui participent à la production de ces « modes d'existence ». Le monde présenté s'avère de surcroît tellement aplati qu'il devient difficile de penser les formes de domination (mot que l'auteur récusera probablement de toute manière) et les enjeux de justice (qui sont bel et bien des enjeux politiques et moraux). B. Latour, si l'on prolonge ses métaphores guerrières, ne se soucie guère de savoir pourquoi ce sont presque toujours les mêmes qui sont les vainqueurs. Que des intérêts finissent par l'emporter (par enrôlements et associations) et par imposer leurs visions du monde, il n'y a qu'à décrire et constater, mais pas à se poser de questions. De même, s'il s'agit de suivre le déploiement de réseaux, il n'y aurait pas lieu de se demander s'ils sont polarisés et pourquoi. Ni comment et pourquoi l'entretien d'interdépendances peut conforter des relations inégalitaires. Certes, on pourra toujours se borner à cartographier des activités de *lobbying* qui tendent à maintenir artificiellement des controverses en manipulant le doute (comme sur l'enjeu climatique, qui fournit une situation illustrative pour l'ouverture du livre). À ce compte-là, notre porte-parole de Gaïa aura beau réclamer une écologisation, il pourra encore attendre longtemps. Sauf à espérer que le renouvellement des catégories et le déplacement ontologique qu'il propose feront miraculeusement évoluer les esprits. D'autant que la modernisation semble continuer à avancer, comme si le processus était inexorable. Le substrat environnemental est transformé en « ressources », en « capital naturel », en « services écologiques », ce qui peut ouvrir la voie à des formes de marchandisation. Certains

pourraient même reprocher à l'aplatissement ontologique de B. Latour de favoriser l'appropriation et l'artificialisation des processus vivants et de ce qui reste des écosystèmes. S'il n'y a plus ni intérieur, ni extérieur, il n'y aurait plus de limites. Les humains peuvent être traités comme des non-humains ; tout peut être manipulé sans distinction morale. C'est négliger aussi comment les considérations écologiques peuvent être absorbées par la modernisation. Face aux menaces de changement climatique, l'adoption des solutions de « géo-ingénierie » est aussi une trajectoire qui semble devenir plus probable. Exemple ultime de la prétention des « Modernes » à intervenir dans et sur la « Nature » ? En tout cas, signe de la perpétuation des schémas de pensée qui peuvent être considérés comme ayant une large part dans les phénomènes devenus problématiques. B. Latour, qui affiche son intérêt pour les « hybrides », trouverait d'ailleurs un bel exemple en sociologie avec la théorie de la « modernisation écologique », qui laisse entendre que les processus de développement industriel et de croissance économique commencent à intégrer des logiques de « durabilité » environnementale, voire pourraient y contribuer (notamment grâce à des adaptations technologiques et des politiques de soutien à l'innovation). Tant qu'à développer une réflexion ontologique, celle autour de la belle notion d'écoumène, subtilement retravaillée par le géographe Augustin Berque, serait peut-être plus productive, tout en permettant de conserver une ontologie relationnelle, celle d'une espèce humaine irrémédiablement reliée à quelque chose qui l'entoure et la dépasse.

Finalement, c'est l'auteur lui-même qui offre un moyen facile de conclure ce compte rendu. Difficile de ne pas saisir la perche lorsque, dans les dernières pages, il résume son enquête comme « [u]n pêle-mêle de curiosités qui en dit long sur les goûts bizarres de l'autodidacte qui les a rassemblées, mais très peu sur le monde qu'il prétend décrire » (p. 474). Et quant à savoir quoi en faire, le sentiment de certains lecteurs pourra être résumé de la même manière (en retirant toutefois l'amusement) : « Ils n'auront fait que visiter, avec un mélange d'amusement et d'agacement, un modèle réduit du modernisme, sorte de Palais du facteur Cheval, certes plein de fantaisie, mais à peu près aussi utile pour eux que la reconstitution de Paris en allumettes ou de Pékin en bouchons de liège... » (p. 475). Sur ce point au moins, il ne pourra pas une fois de plus écarter ses critiques en disant qu'ils ne l'ont pas compris.

**Yannick Rumpala** –  
Université de Nice, ERMES

## Le principe de subsidiarité ou la statophobie corporatiste<sup>1</sup>

La formulation du « principe de subsidiarité », pièce maîtresse du droit positif communautaire depuis l'adoption du traité de Maastricht<sup>2</sup>, réserve à la première lecture un aspect technicien qui laisse difficilement entrevoir ses relations doctrinales avec la vieille philosophie thomiste<sup>3</sup>. La thèse de Julien Barroche permet pourtant de retracer la généalogie conceptuelle de ce principe absent du corpus juridique français. Existe-t-il une subsidiarité française ? Si l'on peut répondre par la négative sur le plan du droit positif, la contribution de courants politiques et philosophiques français à sa conceptualisation aura été déterminante<sup>4</sup>. En fait, c'est dans le cadre catholique que la notion a acquis sa substance doctrinale : concept central de la Doctrine sociale de l'Église (DSE) lié à l'entreprise de modernisation de la doctrine thomiste au début du siècle, sa sécularisation progressive a été conduite par les pères fondateurs de l'Union européenne (UE)<sup>5</sup>. Et c'est

en premier lieu sur le terrain allemand que le principe va acquérir sa consistance politique pour gagner par la suite son efficacité juridique à l'échelle européenne. Au 19<sup>e</sup> siècle l'évêque de Mayence W. E. Von Ketteler fonde le Zentrum (Parti catholique allemand) en résistance à la politique centralisatrice menée par Bismarck consistant à étouffer l'influence de l'Église catholique et lui retirer nombreuses prérogatives sociales. Il en résulte la première formulation la doctrine subsidiaire comme expression de la critique catholique du totalitarisme étatique, véritable « statophobie » dont l'esprit accompagne le principe de subsidiarité jusque dans son acception communautaire. La politique est une fonction parmi d'autres, les « défaillances du monde terrestre appartiennent à l'Église catholique ». C'est la condamnation par l'Église de son éviction face à la construction de l'État moderne. À la remorque de l'histoire, l'Église catholique parvient, à travers l'élaboration et la diffusion organisée de la doctrine subsidiaire, à reconquérir partiellement ses anciennes prérogatives, en vantant les mérites de la proximité et de la participation corporatiste à la société<sup>6</sup>.

1. À propos de Julien Barroche, *État, libéralisme et christianisme. Critique de la subsidiarité*, préface de Jean-Marie Donegani, Paris, Dalloz, 2012 (Nouvelle bibliothèque des thèses. Science politique), X + 748 p., bibliographie, index.
2. Inscrit à l'article 3B du Traité de Maastricht, il organise la répartition des compétences partagées entre la Commission de Bruxelles et les États membres.
3. Nous faisons référence à l'un des plus grands représentants de la pensée catholique médiévale, Thomas d'Aquin, canonisé par l'Église en 1323.
4. La famille des « subsidiaristes » est complexe. L'un des principaux mérites du travail de J. Barroche consiste à dresser un véritable arbre généalogique de cette famille, dont les branches principales sont allemande, française, suisse, autrichienne et italienne et dont les angles philosophiques sont variés. Pour la branche allemande, on retiendra évidemment J. Althusius, théologien protestant allemand de la deuxième moitié du 16<sup>e</sup> siècle. Pour le 19<sup>e</sup> siècle, Wilhelm Emmanuel Von Ketteler, évêque de Mayence, sous l'impulsion duquel l'Église formulera son ralliement au capitalisme et développera sa doctrine sociale. Au 20<sup>e</sup> siècle, on retiendra Oswald von Nell-Breuning, théologien et sociologue catholique jésuite, auteur de la partie économique de l'encyclique pontificale de Pie XII *Quadragesimo Anno*, dans laquelle figure la première définition du principe de subsidiarité. Pour la branche française, on retiendra comme sources philosophiques ou contributeurs catholiques directs : au 18<sup>e</sup> siècle, Joseph de Maistre, père de la philosophie contre-révolutionnaire, et Louis de Bonald, légitimiste contre-révolutionnaire, fervent détracteur de la *Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen* ; au 19<sup>e</sup> siècle, Albert de Mun, théoricien du corporatisme chrétien ; au 20<sup>e</sup> siècle, Charles Maurras, théoricien du nationalisme intégral et fer de lance de l'Action française ; Emmanuel Mounier, philosophe personnaliste fondateur de la revue *Esprit* ; le philosophe thomiste Jacques Maritain qui contribua au développement de la démocratie chrétienne, ambassadeur de France au Vatican entre 1945 et 1948. On retiendra également les travaux du sociologue Michel Crozier, fondateur de la sociologie des organisations, et de l'historien vichyssois Maurice Bouvier-Ajam. Après la seconde guerre mondiale, on notera également le rôle éminent de Jacques Delors dans la codification juridique du principe, alors premier président de la Commission européenne. Il est évident que la liste ne peut pas être exhaustive et que, par ailleurs, les relations entre contemporains ont été bien souvent marquées par les désaccords politiques et philosophiques.
5. Les pères fondateurs et leurs compagnons de route : pour l'Allemagne, retenons Hendrik Brugmans ou Léopold Kohr, pour la France, Alexandre Marc, Marc Rougemont, Max Richard, Guy Héraud, promoteur de l'Europe des ethnies, George Scelle et Jacques Ellul, père spirituel d'Ivan Ilitch et fondateur du personnalisme écologique.
6. Dans sa formulation pontificale, le principe de subsidiarité affirme que « ce serait commettre une injustice, en même temps que de troubler d'une manière très dommageable l'ordre social que de retirer aux groupements d'ordre inférieur, pour les confier à une communauté plus vaste et d'un rang plus élevé, les fonctions qu'ils sont en mesure de remplir eux-mêmes », Lettre encyclique *Quadragesimo Anno*, 1931.

Pour l'auteur, « l'opposition au libéralisme créée des alliances objectives entre les pires ennemis d'hier, y compris à l'intérieur du catholicisme ». L'Union catholique d'Études sociales fondée par F. R. de La Tour du Pin en 1884, fut l'incubateur de la DSE voyant le jour avec le *Rerum Novarum*, encyclique de 1891 publiée sous le pontificat de Léon XIII. Ce texte annonce le ralliement de l'Église catholique au capitalisme en maintenant le rejet de son pendant politique : la démocratie représentative. Au centre de la doctrine, la non-reconnaissance des intérêts contradictoires, la négation de la lutte des classes et le postulat d'un Bien commun qui conduira l'Église catholique en 1931, sous le pontificat de Pie XI, à sanctifier l'association capital-travail, promouvoir le retour à la société corporatiste et soutenir publiquement l'État fasciste<sup>1</sup>. Au sortir de la seconde guerre mondiale, entachée de sa compromission avec le fascisme, l'Église catholique cherche à moderniser son image. La doctrine subsidiaire va revêtir de nouveaux attraits, s'appuyant sur une littérature ayant pour particularité de relire les événements sous l'angle du « totalitarisme ». Contexte aidant, puisque le marxisme ne fait plus recette et que les chars soviétiques répriment les soviets de Budapest. J. Barroche met à jour un véritable *topos* politique permettant le toilettage du principe de subsidiarité : partant d'une critique radicale des Lumières générales et politiques, c'est l'État nation centralisateur qui contient en germe les dérives totalitaires. L'auteur relève les occurrences du terme « totalitarisme » dans les textes pontificaux d'après-guerre : dans la plus grande continuité, le discours pontifical n'évolue que pour condamner la modernité et l'État centralisateur et réhabiliter la mission de médiation spirituelle et sociale de l'Église. Sous cet angle, l'élément déterminant du totalitarisme consiste essentiellement dans sa prétention à vouloir ériger une société divinisant l'État. Mis sur le même plan, nazisme et stalinisme auraient péchés par paganisme. Cette lecture à rebours permet à la doctrine subsidiaire renouvelée d'enterrer la mort de l'État nation au profit d'un nouveau fédéralisme européen dont la caractéristique est la fonctionnalisation économique du droit : l'État est réduit au rôle subsidiaire de régulateur du nouveau dieu Marché<sup>2</sup>. L'esprit subsidiariste se diffuse dans les cercles sociaux-démocrates comme à droite, la construction

de l'UE constituant un enjeu nécessitant la conjonction de toutes les forces politiques. De nombreux *think tanks* (par ex., la Société du Mont Pèlerin) travaillent à la codification juridique du principe. On n'hésite pas à exhumer le protestant Althusius pour en démontrer l'universalité, mais c'est Jacques Delors, catholique social et mouniériste qui parvient à ériger le principe en pierre de touche du droit communautaire lors de sa présidence à la Commission de Bruxelles en 1992.

J. Barroche se garde cependant de postuler une relation ontologique entre subsidiarité catholique et subsidiarité communautaire. Il faut voir, dit-il, dans les « affinités électives entre l'Église d'avant l'État et l'Europe d'après, plus une homologie de structure qu'une généalogie de programme ». Car se dégage deux subsidiarités : une catholique naturaliste et une « constructiviste ». Dans sa version communautaire, il ne s'agit plus de postuler la société organiciste à l'intérieur de laquelle chaque personne occupe une fonction déterminée par la nature mais une nécessaire adaptation des structures institutionnelles à la société civile. Dès lors, le principe de subsidiarité vient revêtir une acception technique : fonctionnelle<sup>3</sup> (État-Société) et territoriale (fédéralisme et décentralisation) à l'intérieur de laquelle les différentes compétences seront partagées. On retrouve le *topos* de la critique de l'indivisibilité de la souveraineté étatique qui se développe sous les formes les plus variées : partant de la démocratie participative jusqu'au personnelisme écologique ou aux relents de l'Europe des ethnies sanctifiée par les Chartes de l'autonomie régionale et des minorités linguistiques, le fond reste le même mais les atours sont rénovés. L'auteur détecte dernière la nébuleuse subsidiaire les conditions idéologiques d'apparition de l'hymne de la diversité contre l'égalité, du régionalisme contre l'unité. Pour ces raisons, sa codification juridique a été difficile. En effet, J. Barroche constate un manque de justiciabilité du principe : il organise la dilution du pouvoir politique et la démultiplication des collectivités territoriales. Notion opaque et « réversible », seule la Commission de Bruxelles investit le travail de sémantisation en en faisant une ressource rhétorique à son service : principe de régulation de compétences

1. Cf. Lettre encyclique *Quadragesimo Anno*, *ibid.*

2. Si l'entrée du syntagme « principe de subsidiarité » dans les textes de droit primaire communautaires est une révolution juridique, l'article 87 instituant la « concurrence libre et non faussée » marquera du sceau libéral le Traité de Maastricht.

3. À comprendre sous l'angle de la régulation des rôles et des fonctions entre les divers corps intermédiaires privés ou publics-privés, du désengagement de l'État, dans une perspective managériale du principe de subsidiarité.

partagées et non principe d'une répartition exhaustivement consacrée par les traités, elle l'utilise pour fustiger la puissance étatique reprenant à son compte l'acception politique de la proximité (« décisions prises au plus proche des citoyens ») et pour célébrer la société civile dans une acception de plus en plus proche de la gouvernance managériale. La locution elle-même est entrée avec de grandes difficultés dans les constitutions nationales. Pour finir sur une autre mise en miroir des subsidiarités catholique et communautaire, J. Barroche fait apparaître un autre point commun : instances détenant le monopole de la répartition des pouvoirs, l'UE et l'Église n'ont pas elles-mêmes à être assujetties à la subsidiarité. A travers un discours d'autolégitimation, elles sont à l'image de la Vérité-Soleil de la République platonicienne : source de toute vérité mais par elles-mêmes aveuglantes à qui voudrait les scruter, elles s'émancipent de toute critique herméneutique. Jamais la Cour de Justice n'a tranché en défaveur de la Commission de Bruxelles.

Pour conclure sur le travail de l'auteur, on peut indiquer sa richesse bibliographique, la rigueur de son examen des différentes variantes de la doctrine subsidiaire, le croisement des méthodes historiographiques, sémantique, juridique et politiste, augurant des développements futurs à même d'éclairer mieux encore les ressources politiques d'une notion désormais capitale.

Arthur Joyeux -

Université de Franche-Comté, ELLIADD, LLC

## L'étude des politiques migratoires internationales : « gouvernance mondiale » et « gestion internationale » des migrations<sup>1</sup>

La parution de deux ouvrages collectifs sur les politiques internationales des migrations, *The Politics of international migration management*, édité par Martin Geiger et Antoine Pécoud, et *Global migration governance*, dirigé par Alexander Betts, indique un regain d'intérêt scientifique pour ces politiques, qui ont connu de profondes transformations dans les années 2000. Longtemps restée un thème peu abordé, la question de la régulation internationale des migrations a suscité l'intérêt tant des praticiens au sein des organisations internationales que de la communauté scientifique dans le courant des années 2000<sup>2</sup>. C'est en effet au tournant du millénaire que, « soudainement, les migrations étaient partout où l'on regardait, dans le système des Nations-Unies et au-delà »<sup>3</sup>.

Depuis lors, le thème de l'internationalisation ou de la globalisation a pris de l'importance dans l'analyse des politiques migratoires. L'étude et la désignation de ces phénomènes sont marquées par une forte normativité, en grande partie due à la proximité entre universitaires et action publique dans ce domaine<sup>4</sup>. Les premières études sur le sujet soulignent le paradoxe d'un phénomène global sans politique internationale. Le « régime international des migrations » est alors considéré comme « manquant »<sup>5</sup> ou comme une lacune de l'ordre

1. À propos de Martin Geiger, Antoine Pécoud (eds), *The Politics of International Migration Management (Migration, Minorities and Citizenship)*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2010, X + 306 p., index ; et Alexander Betts (ed.), *Global Migration Governance*, Oxford, Oxford University Press, 2011, XX + 344 p., index.

2. Un certain nombre d'études historiques ont analysé les débuts d'une coordination internationale pour le contrôle des migrations : cf. Aristide Zollberg, « The Archaeology of "Remote Control" », dans Patrick Weil, Andreas Fahrmeir, Olivier Faron (eds), *Migration Control in the North Atlantic World. The Evolution of State Practices in Europe and the United States from the French Revolution to the Inter-War Period*, New York, Berghahn Books, 2003, p.195-222 ; John Torpey, *L'invention du passeport. États, citoyenneté et surveillance*, Paris, Belin, 2005 ; Paul-André Rosental, « Géopolitique et État-providence. Le BIT et la politique mondiale des migrations dans l'entre-deux-guerres », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 61 (1), 2006, p. 99-134 ; Caroline Douki, David Feldman, Paul-André Rosental, « Y a-t-il des politiques migratoires nationales ? », *Les Cahiers du Centre de recherches historiques. Archives*, 42, 2008, p. 97-105.

3. Kathleen Newland, « The Governance of International Migration : Mechanisms, Processes and Institutions », Genève, Policy Analysis and Research Programme of the Global Commission on International Migration, 2005.

4. Antoine Pécoud, « "Suddenly, Migration Was Everywhere" : The Conception and Future Prospects of the Global Migration Group », *The Migration Information Source*, février 2013, <<http://www.migrationinformation.org/Feature/display.cfm?ID=932>>.

5. James F. Hollifield, « Migration and the "New" International Order : The Missing Regime », dans Bimal Ghosh (ed.), *Managing Migration. Time for a New International Regime*, Oxford, Oxford University Press, 2000, p. 75-109 ; Bimal Ghosh, « Managing Migration : Towards the Missing Regime ? », dans Antoine Pécoud, Paul de Guchteneire (eds), *Migration Without Borders. Essays on the Free Movement of People*, New York, Berghahn Books, 2007, p. 97-118.

international<sup>1</sup>. L'émergence de processus consultatifs régionaux thématiques est considérée comme une étape vers une « politique publique internationale des migrations »<sup>2</sup>, et le terme de « gouvernance mondiale » désigne d'abord une échelle distincte d'action publique, puis progressivement l'inclusion d'acteurs non étatiques. L'intérêt pour ce thème s'est accompagné du développement d'une approche critique de cette « gouvernance mondiale » en général, et de la « gouvernance mondiale des migrations » en particulier, à travers une remise en cause de la dimension normative et occidental-centrique des analyses existantes<sup>3</sup>, et s'inspirant dans bien des cas d'une approche foucauldienne<sup>4</sup>. Les publications présentées ici donnent un aperçu des analyses récentes sur le développement des politiques publiques internationales des migrations.

*Global migration governance* propose une approche thématique, en fonction des différents sujets abordés dans une variété de forums internationaux. L'expression « gouvernance mondiale », définie en introduction comme les « normes, règles, principes et procédures de décision qui régissent les comportements des États (et d'autres acteurs transnationaux) », souligne l'absence d'une autorité centrale de prise de décision. Bien que les biais normatifs inhérents à l'expression soient rapidement présentés, le concept de « gouvernance mondiale » est envisagé comme un moyen d'étudier de nouveaux objets, comme le rôle des organisations internationales ou du droit dans les relations internationales. L'adjectif « global » désigne ici la contrainte que représentent les différentes échelles non-étatiques pour les États et les acteurs non étatiques. Après une rapide présentation du rôle des intérêts, des relations de pouvoir et des idées dans le développement de politiques migratoires globales, A. Betts propose dans cette introduction une perspective normative visant à améliorer la gouvernance globale des migrations.

Douze chapitres traitent de différentes catégories de migrants ou politiques internationales : migration peu qualifiée, très qualifiée, irrégulière, régulation des voyages internationaux, migrations liées au style de vie, migrations environnementales, asile et réfugiés, personnes déplacées, trafic d'êtres humains, renvois d'argent, diasporas, et politiques s'attaquant aux « causes originelles » des migrations.

L'articulation des différentes échelles du gouvernement des migrations est au cœur de l'analyse, en particulier dans les chapitres sur les migrations irrégulières, sur les diasporas, ou sur les migrations très qualifiées. Les discours sur les migrations sont quant à eux rapidement déconstruits dans les chapitres sur les migrations irrégulières, sur les migrations environnementales, les diasporas, mais seul le chapitre sur les politiques liées aux « causes originelles » des migrations explore à proprement parler la piste de l'analyse de discours annoncée en introduction. Après avoir montré comment les discours sur les causes originelles (*root causes*) des migrations se sont développés, Stephen Castles et Nicholas Van Hear analysent l'émergence d'un discours sur les « flux mixtes » et la « gestion des migrations » après la fin de la Guerre froide. Ils montrent comment les années 2000 ont été marquées par une ré-émergence du lien (simpliste) établi entre migration et développement (*migration-development nexus*), avec une volonté de transformer les pays d'origine.

En conclusion, A. Betts affirme qu'en dépit de l'absence d'un cadre global formalisé d'action dans ce domaine (à l'exception du régime de l'asile), on peut parler d'une gouvernance mondiale des migrations : le développement du multilatéralisme et d'une régulation internationale dans ce domaine, ainsi que le renforcement d'un intérêt politique pour la question ont conduit à l'émergence d'initiatives à différentes échelles. L'auteur propose ensuite une analyse de la coopération internationale sur le sujet : il montre que les

1. Jagdish Bhagwati, « Borders Beyond Control », *Foreign Affairs*, 82 (1), 2003, p. 98-104.

2. Frédérique Channac, Colleen Thouez, « Shaping International Migration Policy : The Role of Regional Consultative Processes », *West European Politics*, 29 (2), 2006, p. 370-387 ; Frédérique Channac, « Vers une politique publique internationale des migrations ? », *Revue française de science politique*, 56 (3), juin 2006, p. 393-408.

3. Jean Grugel, Nicola Piper, *Critical Perspectives on Global Governance. Rights and Regulation in Governing Regimes*, Abingdon, Routledge, 2007.

4. Didier Bigo, « Security and Immigration : Toward a Critique of the Governmentality of Unease », *Alternatives*, 27 (special issue), 2002, p. 63-92 ; William Walters, « Some Critical Notes on "Governance" », *Studies in Political Economy*, 73, printemps 2004, p. 27-46 ; Sara Kalm, « Governing Global Migration (doctoral dissertation) », *Lund Political Studies*, 153, 2008 ; Stefano Guzzini, Iver B. Neumann, *The Diffusion of Power in Global Governance. International Political Economy Meets Foucault*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2012.

problèmes de persuasion entre pays de destination et pays d'origine sont récurrents dans les politiques migratoires, et sont généralement surmontés par un emboîtement des enjeux migratoires avec d'autres enjeux de coopération internationale. Pour finir, l'auteur propose un certain nombre de pistes de réflexion normative.

Cet ouvrage présente donc un tour d'horizon quasi complet des différents enjeux des migrations internationales et de leur traitement par les organisations internationales ou intergouvernementales. On peut regretter à cet égard l'absence d'un chapitre sur la question du genre : non seulement les femmes représentent la moitié des populations migrantes, mais la question du rôle des femmes fait aussi de plus en plus partie des enjeux pris en compte dans les différentes initiatives internationales<sup>1</sup>. Par ailleurs, si la diversité de l'ouvrage en fait la richesse, elle en constitue aussi une limite : il est en effet parfois difficile d'identifier le fil directeur de l'ouvrage. Les différents chapitres montrent bien que ces cadres ne sont pas isolés les uns des autres, mais constituent une architecture complexe en construction : les contributions apportent donc des outils pour comprendre la multiplicité des cadres juridiques et normatifs qui structurent les mouvements des personnes à l'échelle internationale. Cependant, si les institutions sont analysées, les dynamiques inter- ou intra-institutionnelles sont peu examinées. De plus, le choix d'une focalisation thématique, si elle permet de largement couvrir les différents domaines des politiques internationales et de montrer l'imbrication des cadres de régulation, néglige les acteurs engagés dans leur construction.

C'est justement tout l'intérêt de *The Politics of International Migration Management*. L'ouvrage s'attache à l'analyse des acteurs – étatiques, intergouvernementaux, internationaux – des politiques internationales des migrations. Le choix de se concentrer sur l'expression « gestion des migrations » au lieu de « gouvernance mondiale » révèle, par rapport au livre d'A. Betts, une volonté de se concentrer sur les pratiques et les discours plutôt que sur l'architecture globale de régulation.

Dans le chapitre 1, Martin Geiger et Antoine Pécoud introduisent l'argument central du livre.

Ils commencent par retracer la genèse de la « gestion des migrations », expression apparue en 1993 dans le cadre de la Commission des Nations-Unies sur la gouvernance mondiale, et qui promeut le rôle, aux côtés des États, des organisations internationales ou inter-gouvernementales, des organismes privés et des experts dans le développement d'un cadre international sur la mobilité et les migrations. M. Geiger et A. Pécoud soulignent la connexion entre la naissance de « la gestion des migrations » et un sentiment de « crise migratoire », ainsi que la malléabilité de l'expression, qui désigne des activités extrêmement diverses et leur donne une apparence de cohérence. Ils présentent ensuite les trois principaux axes d'analyse de l'ouvrage. D'abord, une analyse des acteurs : les organisations inter-gouvernementales, au fonctionnement similaire à celui d'entreprises privées, jouent un rôle croissant et entrent souvent en concurrence. Ensuite une étude des pratiques, afin d'aller au-delà des discours des politiques migratoires et d'examiner la diversité de ces pratiques et leur mise en œuvre. Enfin, l'analyse des discours sur la « gestion des migrations » doit permettre de mettre en avant la façon dont les acteurs créent des catégories de pensée et d'action. En effet, les discours sur la « gestion des migrations » dépolitisent ces enjeux et sont significatifs du développement d'une approche néo-libérale des migrations, qui aurait pour caractéristique essentielle de « rendre les migrations économiquement profitables ». Sara Kalm poursuit cette déconstruction de la rationalité politique de la gestion mondiale des migrations (chapitre 2). Grâce à une approche foucauldienne des discours sur la gestion des migrations, elle s'attache à montrer comment le gouvernement des migrations s'inscrit dans celui des populations. La gouvernementalité libérale ne cherche pas tant à supprimer toutes les contraintes aux déplacements qu'à encourager la mobilité des sujets dans le cadre de la maximisation de leur capital humain. Le consensus émergent en faveur d'une libéralisation des mouvements remplace donc l'idée du contrôle des frontières, mais s'inscrit dans cette logique de valorisation économique des capitaux humains. Ce livre collectif propose ainsi un fil directeur pour l'analyse des politiques internationales des

1. Mirjana Morokvasic, « Femmes et genre dans l'étude des migrations : un regard rétrospectif », *Les cahiers du CEDREF*, 16, 2008, p. 33-56 ; Emilie Hafner-Burton, Mark A. Pollack, « Mainstreaming Gender in Global Governance », *European Journal of International Relations*, 8 (3), 2002, p. 339-373.

migrations, tout en faisant le pari d'une approche pluridisciplinaire.

Parmi les onze chapitres restants, un bon nombre se concentre sur des organisations et leurs pratiques. Sabine Hess propose ainsi une analyse ethnographique du Centre international pour le développement des politiques migratoires (ICMPD – chapitre 5), une organisation à laquelle participent quinze États et dont l'objectif est de permettre le renforcement des capacités de régulation des États européens et de favoriser l'europanisation des politiques migratoires. L'auteure montre que le contrôle de l'information est au cœur des nouveaux modes de gouvernance des migrations. Si l'on peut regretter que le positionnement des acteurs en termes de pouvoir, en fonction de leurs ressources et de leurs intérêts, soit occulté, ces dimensions sont très présentes dans les chapitres sur l'Organisation internationale des migrations (OIM)<sup>1</sup>. Fabian Georgi propose par exemple une analyse des changements structurels et de pratiques de l'OIM à partir des années 1990 (chapitre 3). Il montre comment cette organisation s'est positionnée face au HCR dans un contexte de « crise migratoire » dans les années 1990, avant d'adopter une stratégie d'expansion dans les années 2000. Cette période, caractérisée par de fortes tensions internes et des pressions politiques de la part des États, a conduit à la généralisation de l'approche en termes de « gestion des migrations ». L'organisation, qui dépend des États pour son financement, a alors cherché à accroître son autonomie, ce qui a conduit à l'adoption d'une logique budgétaire par projets, inspirée du privé, dans laquelle le succès des projets est essentiel à la survie de l'organisation. D'autres organisations sont examinées, comme le HCR en Iran et au Pakistan (chapitre 12) ou l'agence Frontex et son rôle dans la redéfinition des frontières de l'UE (chapitre 6).

D'autres chapitres se concentrent plus précisément sur les discours produits par la « gestion des migrations ». Ainsi, William Walters analyse le discours de l'Union européenne contre l'immigration illégale (chapitre 4). En s'intéressant aux opérations habituellement occultées de cartographie des migrations et aux imaginaires spatiaux qui les accompagnent, il remet en cause la distinction même entre migration légale et illégale, que les

acteurs ont tendance à naturaliser. Matt Bakker présente les discours sur la gestion des migrations en Amérique du Nord, apportant ainsi un point de comparaison aux chapitres essentiellement européens, tout en montrant les correspondances existant entre les différents processus régionaux (chapitre 13).

Le lien très fort entre les discours et les pratiques est rendu visible dans les chapitres traitant de la mise en œuvre des politiques de « gestion des migrations », qu'il s'agisse des pratiques de refoulement préventif en Italie (chapitre 8) ou encore de la politique migratoire mise en place en Mauritanie (chapitre 10). Mais ce lien est particulièrement manifeste quand les discours constituent des politiques à part entière. Ainsi, A. Pécoud se penche sur les campagnes d'information menées par l'OIM pour sensibiliser des populations à fort « risque migratoire » aux dangers de l'émigration irrégulière (chapitre 9). Ces campagnes, devenues une activité de l'OIM, révèlent ce qu'est la « gestion des migrations » en pratique : financées par des pays de destination, elles sont mises en œuvre grâce à la coopération des pays d'origine, sous la supervision d'une organisation inter-gouvernementale, par des partenariats avec la société civile. En donnant une place centrale à l'information des populations, elles illustrent aussi le passage du « contrôle » à la « gestion ». Si l'objectif d'immobilisation des populations indésirables reste donc le même, ces campagnes visent à promouvoir des modes d'auto-gouvernement des migrants potentiels, et constituent donc des tentatives de « conduite des conduites ». Enfin, Claire Inder montre comment l'Australie a développé un discours juridique, à travers une interprétation « hyper-légaliste » du droit international, afin de légitimer une solution de traitement à distance des demandes d'asile, les demandeurs étant relégués dans sur l'île de Nauru en Micronésie (chapitre 11).

Malgré l'absence d'une conclusion reprenant les apports transversaux des diverses contributions, l'intérêt porté aux processus discursifs et institutionnels fait de l'ouvrage une déconstruction convaincante du concept de « gestion des migrations », tout en proposant des outils théoriques homogènes.

1. Chapitres 3, 7 et 9. Notons également la traduction française d'un article : Rutvica Andrijasevic, William Walters, « L'Organisation internationale pour les migrations et le gouvernement international des frontières », *Cultures & Conflicts*, 4, 2011, p. 13-43.

Ces deux ouvrages sont exemplaires de deux tendances de l'étude de ces politiques internationales : l'une se concentre sur l'explication de la coordination internationale, l'autre adopte une posture plus critique et cherche à montrer comment différents acteurs construisent ces politiques et les mettent en discours. Il est intéressant de constater que, dans les deux cas, l'Union européenne constitue un acteur central mais loin d'être unique<sup>1</sup>. La comparaison des deux ouvrages pointe vers une production discursive mouvante des politiques internationales des migrations. L'une des pistes de recherche les plus stimulantes dans l'analyse de ces politiques consiste précisément à se pencher sur cette production discursive en renouvellement constant et sur les enjeux politiques et institutionnels qu'elle recouvre.

**Nora El Qadim -**

Sciences Po, CEE/Université de Lille 2, CERAPS

### La Biélorussie de Loukachenko, dernière dictature d'Europe<sup>2</sup>

Les trois ouvrages dont il est ici question cherchent à comprendre les raisons de l'apparition et de la pérennité de la « dernière dictature » d'Europe dirigée d'une main de fer par Alexandre Loukachenko depuis 1994. Dans son livre, Andrew Wilson inscrit la période contemporaine dans le temps long et propose une lecture de l'histoire de la Biélorussie depuis le 10<sup>e</sup> siècle. Le politologue britannique, qui a publié plusieurs ouvrages sur l'Ukraine, propose ici une synthèse de publications variées sur la Biélorussie, éditées dans des langues différentes (biélorusse, russe, anglais, allemand, français). Brian Bennett, ambassadeur du Royaume-Uni en Biélorussie entre 2003 et 2007, offre une description particulièrement précise des événements qui se sont déroulés sur ces quatre années, en se référant notamment à son expérience de diplomate dans ce pays. Enfin, Valeri Karbalevitch propose une histoire contemporaine de la

Biélorussie, en mettant l'accent sur la trajectoire et la personnalité du président Loukachenko – l'ouvrage en français est une version remaniée et raccourcie du livre publié à Moscou en 2010 sous le titre *Alexandre Loukachenko. Portrait politique*. Notons que l'ouvrage est préfacé par Stéphane Chmelewsky, ambassadeur de France en Biélorussie entre 2002 et 2006. Les trois auteurs ont une interrogation commune : comment comprendre le « phénomène Loukachenko » ?

Selon A. Wilson, la mise en perspective historique doit nous permettre de mieux saisir les évolutions contemporaines du pays. Il montre comment ce territoire a présenté au cours des siècles des spécificités par rapport à la Russie, la Pologne et la Lituanie, tout en soulignant différents « faux départs » (p. 140, p. 255) dans la construction d'une nation biélorusse. Ce n'est en effet que très tardivement, à la fin du 19<sup>e</sup> siècle, que l'idée nationale biélorusse émerge. Après l'éphémère proclamation d'une République populaire de Biélorussie sur un territoire occupé par les Allemands le 25 mars 1918, les Bolchéviques créent une première République socialiste soviétique de Biélorussie qui connaîtra plusieurs versions. Ce n'est qu'en 1945 que les frontières de l'actuelle Biélorussie seront définies. L'intérêt de la présentation d'A. Wilson est d'entremêler le déroulement des événements et les interprétations postérieures qui en ont été faites par les historiens de la région depuis le 19<sup>e</sup> siècle. La mise en relief de certaines spécificités dans le passé a pour objectif de légitimer telle ou telle définition de la nation à l'époque moderne. Par exemple, des historiens au 19<sup>e</sup> siècle mettent l'accent sur le fait que la région a été peuplée à l'origine par les Krivitchs, cette lointaine origine « ethnique » servant à naturaliser la différence profonde qu'il y aurait entre les Polonais et les habitants « originels » de ces territoires, et à affirmer la proximité des Biélorusses et des Russes. Depuis 1991, certains historiens biélorusses mettent l'accent sur les liens forts qu'il y aurait eu entre les Baltes et les Slaves habitant la région entre 700 et 900, qui auraient créé les

1. C'est aussi le cas dans Rahel Kunz, Sandra Lavenex, Marion Panizzon (eds), *Multilayered Migration Governance. The Promise of Partnership*, Abingdon, Routledge, 2011, qui s'inscrit dans la lignée des analyses de l'Union européenne pour examiner l'insertion dans le global de cadres régionaux et bilatéraux et comparer différents cadres multilatéraux.

2. À propos de Brian Bennett, *The Last Dictatorship in Europe. Belarus under Lukashenko*, Londres, Hurst & Company, 2011, XIV + 358 p., chronologie, bibliographie, index ; Valeri Karbalevitch, *Le satrape de Biélorussie. Alexandre Loukachenko, dernier tyran d'Europe*, Paris, François Bourin Éditeur, 2012 (Les moutons noirs), 442 p. ; et Andrew Wilson, *Belarus. The Last European Dictatorship*, New Haven, Yale University Press, 2011, 304 p.

« bases de l'ethnogenèse biélorusse » (p. 26) ; selon cette interprétation, la Biélorussie serait ainsi foncièrement distincte de la Russie et cela depuis le Haut Moyen-Âge. Aujourd'hui, certains cherchent à dépeindre une culture politique distincte et plus « européenne » à Polatsk que dans les autres régions de la Rous, pour justifier aujourd'hui que la Biélorussie ne soit pas satellisée par la puissance russe ; cette version a été contestée par ceux que A. Wilson appelle les « historiens de cour » (p. 19), œuvrant après l'avènement au pouvoir de Loukachenko en 1994, et qui s'affichait alors ouvertement russophile. Au final, les variétés des influences qui se sont exercées sur ce territoire et les évolutions de ses frontières au cours du temps offrent une plasticité importante aux historiens pour instrumentaliser ce passé selon des registres variés, pour justifier différentes options idéologiques et pour légitimer des choix politiques jusqu'à l'époque contemporaine. À ce propos, A. Wilson parle d'« identité malléable » (p. 139). C'est le mérite de cet ouvrage de chercher à réfléchir aux conditions de production du savoir historique sur ce territoire depuis deux siècles, et de montrer comment les torsions historiographiques observées depuis l'indépendance, à la fois par les partisans de Loukachenko et par ses opposants, sont un écho à une pratique hétérogène du métier d'historien de cette région depuis deux siècles.

Cette histoire longue permet de comprendre l'« absence de biélorussité clairement définie » (B. Bennett, p. 5) et la « faiblesse du mouvement national » (V. Karbalevitch, p. 65) au moment de l'indépendance du pays. Le passé soviétique a en revanche structuré profondément l'identité nationale contemporaine. La Grande Guerre patriotique a été particulièrement meurtrière sur le territoire biélorusse. Érigée en république exemplaire où les partisans ont lutté héroïquement contre l'ennemi nazi, la Biélorussie a alors bénéficié de la part des autorités centrales d'une attention particulière. Pendant cinquante ans, le développement industriel du territoire a été très important, favorisant une urbanisation rapide de la région et une mobilité sociale importante. Une grande partie de la population biélorusse attribue ce développement économique et social au régime soviétique, et aux « bons communistes » comme Piotr Masherov (A. Wilson, p. 116) qui a dirigé le Parti biélorusse de 1965 à 1980 et qui « incarnait la capacité du système à promouvoir la justice sociale » (V. Karbalevitch, p. 65). Ces deux héritages du passé permettent en partie de

comprendre la sensibilité des électeurs biélorusses à la rhétorique de Loukachenko et son élection au poste de Président 1994. Il a emporté 80,1 % des voix au second tour lors du seul scrutin de l'histoire contemporaine du pays qui n'a pas été contesté par les observateurs internationaux.

Pourquoi Loukachenko a-t-il incarné à cette époque le recours politique espéré pour les électeurs biélorusses ? D'où vient le nouveau *leader* de la jeune Biélorussie indépendante ? V. Karbalevitch analyse précisément la trajectoire sociale et politique de Loukachenko. Né en 1954, il a connu une enfance pauvre dans un village de l'Est de la Biélorussie. Il devient directeur de *sovkhos* en 1987, mais rêve de postes plus prestigieux. Profitant des changements apportés par la *perestroïka*, il parvient alors le 26 mars 1989 à être élu député du peuple au Soviet suprême de l'URSS, battant le candidat Kebitch, alors vice-président du Conseil des ministres de Biélorussie. Un an plus tard, il est élu au Soviet suprême de la République biélorusse. Dès ces premières campagnes, il fustige les élites et la *nomenklatura* qui s'enrichissent tandis que le peuple travaille (p. 46). Grâce aux retransmissions radio et télé des sessions du Soviet suprême, il gagne en popularité dans l'ensemble de la République. Durant les années 1991-1994, le pays connaît des réformes impopulaires. La condamnation du passé soviétique ne fait pas l'unanimité et la promotion de la langue biélorusse est souvent vécue par une population « totalement russophone » comme une « biélorussification forcée » (V. Karbalevitch, p. 68). Les mesures de libéralisation économique s'accompagnent d'une profonde récession. Lors de la première campagne présidentielle de 1994, dans cette situation pleine d'incertitude, Alexandre Loukachenko propose de restaurer l'ordre soviétique, de lutter contre la corruption et de revenir à la gestion administrative de l'économie nationale. Son discours séduit et il obtient une « victoire totale » (V. Karbalevitch, p. 78). Dès 1996, suite à la modification de la constitution, les décrets du Président ont force de loi et la Biélorussie connaît un régime dictatorial. Comment expliquer la pérennité et la longévité du régime de Loukachenko ?

Les trois auteurs analysent le processus de monopolisation du pouvoir mis en œuvre par le nouveau président. Loukachenko contrôle progressivement toutes les formes institutionnelles de contre-pouvoir qui pouvaient exister. Il met au pas la Cour constitutionnelle et la Commission électorale, et réduit le Parlement à un simple rôle

consultatif. Il réprime toute forme d'opposition dans le monde administratif, économique et politique. Il s'appuie pour cela sur des services de sécurité et notamment sur le KGB qu'il parvient progressivement à contrôler, et sur une police pléthorique – la Biélorussie détient le record mondial du nombre de policiers par habitant, « le seul ministère de l'Intérieur dispos[ant] [en 2011] de 1442 agents pour 100 000 habitants » (V. Karbalevitch, p. 234). Toute forme de concurrence est anéantie. Les moyens utilisés sont divers : les hauts fonctionnaires « sont épiés en permanence, mis sur écoute » (V. Karbalevitch, p. 152) ; les concurrents réels ou supposés sont limogés, licenciés, jugés pour corruption, mis en prison, menacés et parfois assassinés. Les années 1999 et 2000 sont ainsi marquées par la liquidation physique d'opposants par un « escadron de la mort » défendu publiquement par Loukachenko. Pour parachever la « verticale du pouvoir » et son « régime de pouvoir personnel » (V. Karbalevitch, p. 412), Loukachenko musèle les médias et la société civile, en particulier les ONG et les syndicats indépendants. Dans ces conditions, il est très difficile pour l'opposition de parvenir à apparaître comme une alternative. Affaiblir par la concurrence des « *ego* » des différents *leaders* (B. Bennett, p. 77) et par des divisions idéologiques séparant notamment les biélorussophones et russophones, l'opposition est elle aussi victime de répressions, Loukachenko n'hésitant pas à faire arrêter et mettre en prison certains de ses *leaders*. Au-delà de l'arène politique et économique, Loukachenko a étendu son contrôle sur l'ensemble de la population. Un des moyens d'assujettissement mis en exergue par les trois auteurs est l'adoption en 2002 du système des contrats de travail à durée déterminée. Dans le secteur étatique, les contrats de travail sont désormais renouvelables chaque année. Cette règle permet de s'assurer la loyauté politique des employés. L'État est le principal pourvoyeur d'emplois dans le pays et un fonctionnaire licencié pour des raisons politiques aura des difficultés à trouver un autre travail. V. Karbalevitch cite à ce propos une déclaration de Loukachenko d'avril 2002 : « Si nous trouvons dans une entreprise privée un seul fonctionnaire licencié, cette structure cessera d'exister et ses biens seront confisqués au profit de l'État » (p. 229). Ces pratiques de répression et de contrôle créent une « société orwélienne » (B. Bennett, p. 291) où chacun cherche à se conformer aux attentes du régime, sous peine de licenciement, de procès ou

même d'élimination physique. Verrouillant entièrement le système politique et contrôlant de larges pans de la vie sociale, Loukachenko a pu être reconduit régulièrement à la tête de l'État. Tous les scrutins et notamment les élections présidentielles (2001, 2006, 2010) sont entachés de fraude, Loukachenko usant de diverses « technologies politiques » (A. Wilson, p. 196) pour être élu dès le premier tour (75,7 %, 83 %, 79,7 % des voix).

La dimension répressive du régime suffit-elle à expliquer sa longévité ? A. Wilson montre que, malgré les répressions, Loukachenko conserve au cours du temps le soutien d'une partie de la population. Selon différents sondages post-électorales indépendants, il aurait obtenu en décembre 2010 entre 40 et 58 % des voix. Comment expliquer ce soutien accordé au régime ? Les auteurs mobilisent divers arguments. V. Karbalevitch souligne la dimension charismatique du régime qui tiendrait « davantage à la personnalité de Loukachenko qu'à son contrôle des médias » (p. 140). Il insiste sur ses qualités oratoires et sur les mises en scène efficaces de la présidence diffusées dans les médias. A. Wilson montre aussi qu'il parvient à satisfaire quelques hommes d'affaires qui soutiennent et financent le régime, tout en limitant leur puissance afin d'éviter la formation de forces politiques concurrentes. À ce propos, il considère qu'il existe moins des oligarques que des « minigarsques » en Biélorussie (p. 243). B. Bennett suggère que les moyens de pression adoptés par les pays occidentaux sont inefficaces (p. 304) et ne parviennent pas à fragiliser le régime. Les trois auteurs se rejoignent ensuite autour de trois arguments principaux. D'abord, Loukachenko a restauré l'ordre social. Il a empêché la constitution de mafias s'emparant dans la violence des richesses collectives – n'hésitant pas à procéder à des « liquidations extrajudiciaires » (V. Karbalevitch, p. 220) – et a contrôlé la corruption qui n'apparaît pas au grand jour (A. Wilson, p. 257). Le deuxième facteur explicatif est d'ordre idéologique. Suite aux référendums de mai 1995 et de novembre 1996, Loukachenko a renoué avec les symboles soviétiques (drapeau, armoiries, date de la fête nationale), ordonné la réécriture des manuels d'histoire et institué le russe comme deuxième langue officielle du pays. Puis, il a satisfait le sentiment national en promouvant au début des années 2000, après quelques années de « nationalisme panrusse », un « nationalisme créole » fondée sur une idéologie « radicalement éclectique » (A. Wilson, p. 203) revendiquant non

seulement le passé soviétique mais aussi différents moments de l'histoire biélorusse qui seraient autant d'étapes vers la construction d'un État indépendant. Le troisième facteur explicatif est d'ordre économique et social. Loukachenko a maintenu un « contrat social informel » conforme au « nationalisme égalitaire biélorusse » (A. Wilson, p. 257) qu'il défend, en redistribuant une partie des richesses produites dans le pays aux groupes sociaux fragilisés dans la nouvelle donne économique mondiale : les ruraux, les retraités et les personnes peu ou pas diplômées. Le PNB de 1990 a été retrouvé en 2003. La croissance aurait été de 2,8 % en 1996 et aurait atteint 8 à 11 % en 1997-1998 et 6,6 % en 2001. Le rapport du PNUD de 2003 place la Biélorussie en 53<sup>e</sup> position en termes d'IDH, derrière les Pays baltes mais devant la Russie, l'Ukraine et les autres pays de l'ex-URSS. Le salaire réel aurait été multiplié par 4,9 entre 1996 et 2010. En 2008, les pensions représentent 43 % du salaire, en moyenne, contre 23 % en Russie et 17 % en Ukraine. La légitimité de Loukachenko repose sur les succès économiques du régime et sur la conservation des « acquis sociaux soviétiques » (V. Karbalevitch, p. 266) : tarifs bas des services communaux, retraites relativement élevées, chômage quasi-inexistant.

Mais les trois auteurs montrent que le « miracle économique biélorusse » est un mythe. En effet, ce sont les Russes qui maintiennent l'économie à flot, en faisant bénéficier les Biélorusses de conditions préférentielles pour leurs exportations sur le marché russe et en maintenant des prix privilégiés pour le gaz et le pétrole. En réalité, le

système se caractérise par son « inefficacité économique » (V. Karbalevitch, p. 408), 20 % à 30 % des entreprises étant officiellement déficitaires. Le soutien russe est régulièrement remis en question depuis l'avènement de Poutine au Kremlin, ce dernier souhaitant obtenir des contreparties à cette situation privilégiée, notamment l'ouverture d'entreprises biélorusses aux capitaux russes. Si Loukachenko cherche à lui tenir tête (il ne reconnaît ni l'Abkhazie ni l'Ossétie du Sud, suite à la guerre en Géorgie en 2008), il est contraint petit à petit de reculer, cédant par exemple 50 % puis 100 % de Beltransgaz à Gazprom. Ces dernières années, il a cherché d'autres partenaires, se tournant notamment vers le Venezuela, l'Iran ou la Chine, et a multiplié les crédits. En 2010, la dette s'élève à 52 % du PIB ; sur l'année 2011, la dévaluation du rouble biélorusse a atteint 170 % et l'inflation 108 %. Si, jusqu'ici, Loukachenko a, comme un « caméléon », été savamment « opportuniste » (A. Wilson, p. 255) pour se maintenir au pouvoir, la Biélorussie est probablement à un tournant, la crise économique actuelle rendant impossible la survie du régime tel qu'il perdure depuis 1994.

Sans apporter d'explications particulièrement novatrices sur l'origine et la pérennité du régime de Loukachenko, ces trois ouvrages ont le grand mérite de proposer une synthèse complète des travaux en russe, en biélorusse et en anglais portant sur la Biélorussie et faire un bilan de la littérature sur ce pays au final peu étudié.

**Ronan Hervouet -**

Université Bordeaux Segalen, Centre Émile Durkheim